

Propose: Que M. l'échevin Giroux soit nommé de nouveau membre de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal pour remplir la vacance qui doit se produire dans ladite Commission, par suite de l'expiration de son terme d'office.

M. l'éch. MENARD, appuyé par M. l'éch. MAYRAND, propose en

Amendement. Que M. l'échevin Dubeau soit nommé membre de la Commission des Ecoles Catholiques pour remplir la vacance qui doit se produire dans ladite Commission par suite de l'expiration du terme d'office de M. l'échevin Giroux.

Et un débat s'engageant,

MM. les échevins L. A. Lapointe, Larivière et Ward déclarent qu'ils sont dans une position délicate et préfèrent ne pas voter sur la question qui est devant le fauteuil et quittent la salle du Conseil.

MM. les échevins Weldon, Boyd et O'Connell quittent aussi la salle du Conseil.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

Pour: Mayrand, Turcot, Ménard, Dubeau—4.

Contre: N. Lapointe, Bastien, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Houlé, Vandéjac, Hushion, Therrien, Chartrand, St-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Dubois, Lavergne—16.

Ledit amendement est ainsi rejeté.

La motion principale étant mise aux voix, elle est adoptée sur la même division renversée des voix, et il est

Résolu: En conséquence.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que M. l'échevin Boyd soit nommé membre de la Commission des Ecoles Protestantes pour succéder à l'échevin Fraser dont le terme d'office est expiré.

35.—Les item 4, 5 et 6 de l'ordre du jour étant lus, il est

Résolu: Que le Greffier de la Cité soit prié de préparer des règlements en conséquence.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD,

Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,  
Greffier de la Cité.

RENE BAUSET,  
Greffier-Adjoint de la Cité.

That Alderman Giroux be reappointed Catholic School Commissioner to fill the vacancy on said Commission caused by the expiration of his term of office.

Moved in amendment by Ald. MENARD, seconded by Ald. MAYRAND,

That Alderman Dubeau be appointed a member of the Catholic School Commissioners to fill the vacancy caused by the expiration of the term of office of Alderman Giroux.

And a debate arising,

Aldermen L. A. Lapointe, Larivière and Ward declared that they were in a delicate position and preferred not to vote on the question before the Chair and left the Council Chamber.

Aldermen Weldon, Boyd and O'Connell also left the Council Chamber.

Said amendment being put the Council divided:

Yeas: Mayrand, Turcot, Ménard, Dubeau—4.

Nays: N. Lapointe, Bastien, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Houlé, Vandéjac, Hushion, Therrien, Chartrand, St-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Dubois, Lavergne—16.

So it passed in the negative.

The main motion being put it was carried on the same division reversed and it was

Resolved: Accordingly.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That Alderman Boyd be appointed a member of the Protestant School Commissioners in succession to ex-Alderman Fraser whose term of office is expired.

The 4th, 5th, 6th order of the day being read, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to prepare by-laws accordingly.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,  
City Clerk.

RENE BAUSET,  
Assistant City Clerk.